

Diplôme de formation continue

**Diplôme (DAS) en
Médiation civile judi-
ciaire et hauts conflits
familiaux**

Septembre 2019 - Décembre 2020



VUE D'ENSEMBLE DU DIPLÔME (DAS)

3 crédits ECTS

Travail final

5 crédits ECTS

Stage et rapport de stage

4 crédits ECTS

Module 1: Hauts conflits familiaux

10 jours

Lundi 23, mardi 24 et mercredi 25 septembre 2019

Lundi 18, mardi 19 et mercredi 20 novembre 2019

Lundi 27 et mardi 28 janvier 2020

Lundi 23 et mardi 24 mars 2020

3 crédits ECTS

Module 2: Médiation civile judiciaire

6 jours

Lundi 15 et mardi 16 juin 2020

Lundi 21 et mardi 22 septembre 2020

Lundi 2 et mardi 3 novembre 2020

1 crédits ECTS

Séminaire d'évaluation

2 jours

Lundi 14 et mardi 15 décembre 2020

15 crédits ECTS

CAS médiation

Volée I à VI

DIPLÔME (DAS) EN MÉDIATION CIVILE JUDICIAIRE ET HAUTS CONFLITS FAMILIAUX

Public concerné

Détenteurs d'un CAS en médiation ou d'un DAS en médiation familiale

Contenu

Comment gérer un haut conflit familial en tant que médiateur/trice ? Personnes récalcitrantes, retours sur un passé qui fait mal, l'enfant au cœur du conflit aigu entre ses parents, autant de questions complexes que cette formation propose de résoudre.

De plus, avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2011 du code de procédure civile unifié, l'accès à la médiation pour les parties engagées dans une procédure civile s'inscrit désormais dans la loi suisse. Ce diplôme donne l'occasion d'acquérir également des compétences pratiques et techniques en matière de médiation civile judiciaire, tout en approfondissant la posture de médiateur/trice.

Objectifs

Le DAS en Médiation civile judiciaire et hauts conflits familiaux s'inscrit dans le prolongement du CAS en médiation. Il se compose du CAS en médiation, de 7 modules de cours, d'un séminaire d'évaluation, d'un stage personnel (avec rapport de stage) et d'un travail final.

Cette formation propose un approfondissement de la posture de médiateur/trice, à travers des apports conceptuels divers (droit, systémique, neuroscience, sociologie, psychologie, philosophie, etc.), des apports méthodologiques de la part de médiateurs expérimentés dans le domaine de la médiation civile judiciaire et particulièrement dans le domaine des hauts conflits familiaux, ainsi que des mises en situation et exercices pratiques.

Les principaux objectifs visés sont les suivants :

- Approfondir la posture de médiateur/trice et la compréhension conceptuelle des enjeux sous-jacents à cette posture spécifique pour la prévention et la gestion des conflits, dans le domaine de la médiation civile judiciaire, notamment des hauts conflits familiaux
- Renforcer les compétences pratiques et techniques nécessaires à la mise en œuvre de cette posture dans le domaine de la médiation civile judiciaire
- Affiner les capacités d'auto-observation et d'analyse de dispositifs concrets (mises en situation et évaluation au séminaire d'évaluation)
- Découvrir la pratique réelle de la médiation à travers un stage dans le domaine de la médiation civile judiciaire (co-médiation avec un médiateur expérimenté) et analyser l'évolution d'un processus réel.

Comité directeur

Prof. **Christiana Fountoulakis**, présidente du Comité, Chaire de droit civil I, Université de Fribourg

Prof. **Francesca Poglià Mileti**, Département des sciences sociales, Université de Fribourg

Florence Studer, responsable du DAS, médiatrice FSM/ASM, conflits.ch

Intervenant-e-s

Universitaires et professionnel-le-s de diverses disciplines : médiation, droit, psychologie, philosophie, systémique, neurosciences, etc.

Conditions d'admission au DAS

Peuvent présenter leur dossier d'admission, les personnes ayant terminé un CAS en Médiation de l'Université de Fribourg.

L'admission fait suite à une décision du Comité directeur après réception d'un dossier comprenant le bulletin d'inscription, une lettre de motivation, un CV et une copie des principaux diplômes (sauf pour les personnes ayant effectué leur CAS à l'Université de Fribourg).

L'ordre d'arrivée des dossiers d'inscription peut jouer un rôle dans le cadre de la procédure d'admission.

Les personnes ayant terminé un CAS ou un DAS en médiation d'une autre université ou haute école peuvent suivre les deux modules et effectuer les travaux requis et recevront un CAS de l'Université de Fribourg.

Validation du DAS et crédits ECTS

Un séminaire d'évaluation, un stage, un rapport de stage et un travail final sont demandés aux participant-e-s pour valider les connaissances acquises et leur permettre de recevoir les 31 crédits ECTS nécessaires à l'obtention du DAS. Un crédit ECTS correspond en moyenne à 30 heures de travail à fournir par un-e participant-e pour atteindre les objectifs de formation.

Les personnes ayant terminé un CAS ou un DAS en médiation d'une autre université ou haute école recevront un CAS de l'Université de Fribourg, soit 16 crédits ECTS.

Titre de médiateur/trice

Cette formation permet aux personnes ayant effectué leur CAS en médiation à l'Université de Fribourg d'acquérir automatiquement le titre de médiateur/trice de la Fédération suisse des associations de médiation (FSM).

Modules à choix

Chacun des deux modules peut également être suivi séparément du cursus menant au diplôme.

Conditions d'obtention du diplôme

- Présence minimale de 90% aux journées de formation
- Validation du séminaire d'évaluation
- Validation du stage et du rapport de stage
- Validation du travail final

Nombre de participants

Le nombre de participant-e-s est limité à 20 personnes pour favoriser l'interaction.

Finance d'inscription

DAS (ou CAS): CHF 7'800.-

Module 1: CHF 4'400.-

Module 2: CHF 2'600.-

Séminaire d'évaluation: CHF 800.-

Lieu

Les journées de formation se déroulent au Centre de formation continue de l'Université de Fribourg, sauf les journées du 18, 19 et 20 novembre 2019 qui auront lieu en résidentiel.

Délais

Ouverture des inscriptions : Début février 2019

Délai d'inscription: 31.03.2019

Information et inscription

Service de la formation continue, Université de Fribourg, Rue de Rome 6, 1700 Fribourg
Tél. +41 (0)26 300 73 39 / E-mail: formcont@unifr.ch / www.unifr.ch/formcont

Inscription en ligne > www.unifr.ch/formcont

Conditions et frais d'annulation

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit.

Jusqu'à 90 jours avant le début de la formation	CHF 300.-
Entre le 89° et le 60° jour	20% du montant d'inscription
Entre le 59° et le 30° jour	60% du montant d'inscription
Moins de 30 jours avant le début de la formation	la totalité du montant d'inscription est due

L'abandon en cours de formation n'implique pas de remboursement. Si le nombre d'inscriptions pouvant être retenues est insuffisant, le Comité directeur se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation, ce qui implique alors un remboursement total de vos frais d'inscription.